**Le corps intermédiaire académique suisse est en gestation**

**La nouvelle loi fédérale sur l’encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) touche également le corps intermédiaire académique suisse: alors qu’auparavant l’organisation faîtière « actionuni » chapeautait les associations du corps intermédiaire académique des universités cantonales et des écoles polytechniques fédérales, elle est désormais ouverte au corps intermédiaire académique des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques, sous l’appellation de « actionuni - le corps intermédiaire académique suisse ».**

En Suisse, quelque 35‘000 personnes font partie du corps intermédiaire académique, c’est-à-dire qu’elles sont employées dans une haute école, par exemple en qualité d’assistant/e, ou qu’elles occupent un poste dit de qualification, autrement dit qu’elles travaillent tout en continuant de se former en vue d’un futur poste, à l’instar des doctorants.

***Un nouvel acteur: actionuni - le corps intermédiaire académique suisse***

*actionuni – le corps intermédiaire académique suisse* a été réorganisé dans le but de représenter les intérêts des différentes associations du corps intermédiaire académique. L’organisation faîtière est devenue ainsi un acteur important de la nouvelle LEHE. Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs, a posé quelques questions au nouveau président Georg Winterberger:

**Monsieur Winterberger, en votre qualité de président de *actionuni - le corps intermédiaire académique suisse,* vous représentez environ 35‘000 personnes. Que souhaitez-vous changer?** Il n’est pas nécessaire d’apporter des changements en soi pour tous les membres du corps intermédiaire académique; en effet, un groupe très hétérogène de personnes constitue ce dernier,qui a encore évolué avec l’introduction de la LEHE. Il y a tout de même fort à faire: il convient d’améliorer les conditions d’engagement et de travail précaires de nombreux membres du corps intermédiaire académique, de faire en sorte que les perspectives de carrière soient plus attrayantes ou de réduire les dépendances par rapport aux professeurs.

**A vos yeux, quels sont les plus grands défis posés à une organisation faîtière du corps intermédiaire académique?** Actuellement,la création d’associations du corps intermédiaire académique dans les hautes écoles spécialisées et dans les hautes écoles pédagogiques constitue un grand défi, car ce corps intermédiaire n’y existe que depuis peu. A cela s’ajoute qu’il s’agit souvent de hautes écoles d’assez petite taille, au sein desquelles il n’est pas nécessaire d’avoir une forme organisée de collaboration. Cette création serait toutefois importante en vue de la collaboration avec *actionuni - le corps intermédiaire académique suisse* et avec des associations issues d’autres hautes écoles. Le grand défi de demain consistera à trouver un dénominateur commun pour des thèmes pertinents – et ce, en transcendant les différents types d’engagement, hautes écoles, régions, langues, etc.

**Quelles sont vos exigences quant à l’aménagement de la nouvelle LEHE et en quoi voyez-vous vos chances?** Alors que nous n’étions représentés auparavant que dans des instances non étatiques, l’intervention politique est désormais beaucoup plus directe. En outre, la nouvelle LEHE présuppose la composition du corps intermédiaire académique national et parvient pour ainsi dire accessoirement à une étroite collaboration entre les professionnels de hautes écoles fort différentes. En notre qualité de participant ayant une voix consultative, nous avons en outre pour principale aspiration d’obtenir les mêmes droits que des membres ayant le droit de vote.